



# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le lundi 5 décembre 2022 à 18 h 30 au local B-116.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Dominique Rivard, parent  
Madame Véronique Paré, présidente  
Madame Francesca Gingras, parent  
Madame Joanie Ducharme, parent  
Madame Andréanne Morneau, enseignante  
Madame Julie St-Pierre, enseignante  
Monsieur Alexandre Bricault-Leduc, enseignant  
Madame Lee-Ann Moreau, membre parlement étudiant  
Monsieur Thomas Gaudron, membre parlement étudiant  
Madame Marie-Hélène Gagnon, représentante de la communauté

ÉTAIENT ABSENTES : Madame Caroline Arsenault-Meloche, parent  
Madame Carolyne Ducharme, représentante de la communauté

INVITÉS : Monsieur Serge Gobat, directeur  
Madame Chantal Laroche, secrétaire

## 1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres pour la formation du quorum étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Mme Véronique Paré souhaite la bienvenue aux membres du CÉ ainsi qu'aux invités.

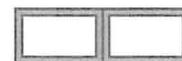
## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-12-05-CÉ-01

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Gagnon:

D'adopter l'ordre du jour après les ajouts suivants :

Point 12 : Semaine des directions





# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Point 13 : Règles de régie interne

Point 14 : Élection secrétariat

Donc, initialement, les points 12 à 19 seront décalés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2022**

Résolution 2022-12-05-CÉ-02

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 11 octobre 2022 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Mme Joanie Ducharme :

Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 octobre 2022 soit adopté après l'ajout des présences de mesdames Gagnon et Ducharme ainsi que la correction de la signature de Madame Paré.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Suivi du procès-verbal**

Un suivi est fait sur la politique du transport scolaire par Mme Véronique Paré.

### **5. Période de question du public**

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

### **6. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacement à l'extérieur des locaux de l'école**

Résolution 2022-12-05-CÉ-03

La journée du 14 décembre, journée pyjama, pourrait être remplacée par une journée chic. Une décision sera prise en début de la semaine prochaine.





# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Il est proposé par Mme Julie St-Pierre et résolu :

D'accepter la décision qui sera prise en début de la semaine prochaine.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7. Normes et modalités**

Résolution 2022-12-05-CÉ-04

Le document « Normes et modalités » est présenté aux membres par M. Gobat.

Il est proposé par Mme Dominique Rivard et résolu :

QUE le document « Normes et modalités » soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Éducation à la sexualité (planification)**

Résolution 2022-12-05-CÉ-05

M. Gobat nous présente le document sur la planification à la sexualité. Discussion sur le sujet.

Il est proposé par Mme Francesca Gingras et résolu :

QUE le document « Planification à la sexualité » soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **9. Achat d'uniformes pour nos équipes sportives**

Résolution 2022-12-05-CÉ-06

M. Gobat nous présente le projet d'achat d'uniformes pour nos équipes sportives (lien d'appartenance) avec frais exigés aux parents.





# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

- 50\$ volleyball
- 55\$ futsal
- 116\$ basketball

Il est proposé par Mme Joanie Ducharme et résolu :

QUE les frais exigés aux parents soient approuvés tels que présentés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **10. Augmentation des frais d'inscription dans le programme LM (+30\$) et dans le profil Sports (+20\$)**

Résolution 2022-12-05-CÉ-07

M. Gobat nous fait part de l'augmentation des montants d'inscription au programme LM et profil Sports pour l'année 2023-24.

Il est proposé par Mme Joanie Ducharme et résolu :

D'accepter l'augmentation des frais pour l'année 2023-24.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **11. Fonds à destination spéciale**

Résolution 2022-12-05-CÉ-08

Présentation par M. Gobat de l'état de la variation nette du fonds à destination spéciale; solde au 1<sup>er</sup> juillet.

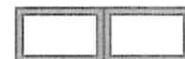
Il est proposé par Mme Andréanne Morneau et résolu :

QUE l'état de la variation nette du fonds à destination spéciale soit approuvé tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **12. Semaine des directions**

Résolution 2022-12-05-CÉ-09





# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Mme Paré nous mentionne avoir fait une dépense de 35.99\$ pour la semaine des directions à même le budget du conseil d'établissement, déjà approuvé par courriel en octobre 2022.

Il est proposé par Mme Dominique Rivard et résolu :

D'approuver la dépense telle que mentionnée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 13. Règles de régie interne

Résolution 2022-12-05-CÉ-10

Suite à la révision du document par Mme Paré, les corrections suivantes ont été faites :

- Changer Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR) pour Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR)
- Au point 10.3; changer « contresigné par le secrétaire » par « contresigné par la direction »

Il est proposé par Mme Francesca Gingras et résolu :

D'approuver les corrections telles que présentées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 14. Élection au secrétariat

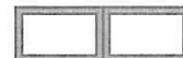
Résolution 2022-12-05-CÉ-11

M. Serge Gobat désigne Mme Chantal Laroche afin d'agir à titre de secrétaire du Conseil d'établissement.

ATTENDU la désignation par M. Gobat;

Il est proposé par Mme Dominique Rivard et résolu :

QUE Mme Chantal Laroche, agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.





# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**15. Rencontre avec les parents (fin de la 1<sup>re</sup> étape)**

M. Gobat nous mentionne que la rencontre s'est bien déroulée malgré une baisse remarquée de la présence des parents.

**16. Sortie au théâtre**

M. Gobat informe les membres qu'il y aura une sortie au théâtre le 8 décembre pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle et AET.

**17. Achat des portables LM**

M. Gobat informe les membres d'être en attente d'une soumission pour faire l'achat d'une nouvelle flotte de portables en LM. (environ 28 à 30 portables)

**18. Lab22**

M. Gobat fait le point sur le projet.

**19. Construction**

M. Gobat explique qu'il y avait urgence de faire des travaux de prévention et qu'il a fallu relocaliser quelques classes à cause du bruit occasionné par les travaux.

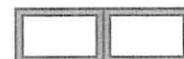
**20. Informations**

**A. De la présidente**

Mme Paré mentionne qu'il serait important de visionner les capsules concernant le fonctionnement du conseil d'établissement à tous les 3 ans.

**B. De la représentante du comité de parents**

Mme Gingras informe le Conseil des points discutés à la dernière rencontre.





# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

## C. Du directeur

M. Gobat nous informe que le projet éducatif sera à renouveler.

## D. Du personnel enseignant

Mme Julie St-Pierre et M. Alexandre Bricault-Leduc informent le Conseil sur :

- La semaine décloisonnée du programme Langues et Multimédia
- Tournoi sportif à venir

## E. Du personnel professionnel

## F. Du personnel de soutien

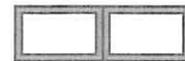
## G. Du Parlement étudiant

Mme Lee-Ann Moreau et M. Thomas Gaudron informent les membres des points de discussion du parlement :

- Projet horloge avec thème
- Demande de 3 jours sans polos, demande refusée. Seulement 1 journée sera acceptée, soit le 23 décembre
- Chocolat chaud sera servi sur l'heure du dîner pour tous
- Journée pyjama le 14 décembre si du 6 au 9 décembre, bonne conduite des étudiants sans pyjama

## 21. Varia

Mme Dominique Rivard aimerait que les finissants participent à un voyage de fin d'année.  
Mme Marie-Hélène Gagnon fait le bilan de la saison de football.





# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

## 25. Levée de l'assemblée

Résolution 2022-12-05-CÉ-12

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Dominique Rivard

Que la séance soit levée à 20 h 47.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Véronique Paré,  
Présidente

Serge Gobat,  
Directeur

